

Date: 22 mai 2000
Va à: Aux présidents des clubs
Aux membres du comité
Archives du comité

Secteur FSTB
Document: FS/ag/00/1
Auteurs: Michel THOMANN/Torsten REDIES

C:\Mes Documents\Tchoukball\F S T B\ASSEMBLEE\IPV\IPV assemblée 2000.doc

**Assemblée générale de la FSTB
Samedi 20 mai 2000 à 10h30
A la Fontenelle, Cernier**

ORDRE DU JOUR:

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Approbation des rapports d'activités des organes de la FSTB:
5. Approbation des comptes annuels
6. Décharge du comité et du caissier
7. Approbation du budget et fixation des cotisations
8. Election des vérificateurs des comptes
9. Modification des statuts – introduction d'un article 29bis
10. Divers

Le président ouvre la séance à 10h30 et souhaite la bienvenue à tous les délégués présents.

1° Appel

Présents: Pour le comité exécutif

Torsten Redies, président et responsable du secteur représentation
Denis Neukomm, vice-président et responsable du secteur jeu
Alain Vorpe, caissier et responsable du secteur finances et logistique

Pour les sociétés membres de la FSTB

Fribourg	Philippe Berger
Genève	Daniel Buschbeck, Carole Greber
Lausanne	Jérôme Lebrun, Catherine Berney
Uni-Neuchâtel	Valérie Hasler-Monnier, Claudine Hanser
Neuchâtel	Gaël Porret, Concetta Louys
St-Gallen	Franco Bucca
Val-de-Ruz	Catherine Aeschlimann, Romain Schmocker, Michel Thomann (vérificateur des comptes)
Frame Zug	Andreas Kreit

Pour les membres d'Honneur

Michel Favre, président d'Honneur
Charles Tschachtli, membre d'Honneur

Excusés: Clubs de La Chaux-de-Fonds, Villars Caméléons, La Coccinelle –
Chamoson, TBC Sion
Frédéric Roth, membre du comité, responsable du secteur formation
Mme G. Brandt, présidente d'Honneur
Mme Marguerite Madliger, membre d'Honneur
M. H. Buri, membre d'Honneur

2° Nomination d'un scrutateur

L'assemblée peut délibérer valablement, le quorum étant atteint.
Chaque club membre dispose de 2 voix. Les membres d'Honneur n'ont pas le droit de vote.
Le président désigne Michel Favre comme scrutateur.

3° Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le PV n'est pas relu, puisque chacun l'avait reçu et a pu en prendre connaissance.
Le président rappelle seulement le principe de participation financière des clubs aux entraînements interclubs qui avait été accepté lors de la dernière assemblée.

Le PV est adopté sans remarques à l'unanimité.

4° Approbation des rapports d'activités des organes de la FSTB

Rapport du comité exécutif

Le rapport a été envoyé à tous les clubs avec la convocation à l'assemblée. Le président signale que les statistiques de la FSTB n'ont pas encore pu être mises à jour depuis l'année passée, malgré le fait que la FSTB possède deux nouveaux membres depuis cette année (Sion et Chamoson). Ce complément d'information sera transmis prochainement.

Rapport du caissier

Le caissier signale que les comptes sont presque équilibrés (déficit de CHF 177.25). Ce résultat est satisfaisant étant donné que les ventes de matériel promotionnel ont été de 50% inférieures aux montants budgétisés. Le caissier compte sur le Festival Tchoukball 2000 pour faire remonter les ventes ; sinon, il faudra revoir ce poste du budget à la baisse.

Ce manque d'entrées a été compensé par des dépenses plus faibles que prévues en particulier pour les actions de promotions (cours d'entraîneur, d'arbitre, ...).

Daniel Buschbeck demande si une réflexion a été menée pour obtenir de nouvelles ressources. Les solutions proposées sont les suivantes :

- trouver un parrainage permanent (SUVA, Sport-Toto, Fondation pour la promotion de la santé, Jeunesse et Sport, ...)
- augmenter les cotisations annuelles des clubs

Le président explique qu'il n'y a pas actuellement de stratégie dans ce domaine ; chaque action de la FSTB essaie de s'autofinancer.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes (Club de Fribourg et Val-de-Ruz) font leur rapport sur la base d'un contrôle datant du 29 avril 2000. Ils proposent l'adoption des comptes.

5° Approbation des comptes annuels

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

6° Décharge du comité et du caissier

L'assemblée approuve le rapport d'activités, les comptes et donnent décharge au comité à l'unanimité.

7° **Approbation du budget et fixation des cotisations**

Programme d'activités

Le président résume les points essentiels du programme d'activités pour 2000. Les travaux prioritaires sont :

- la formation (entraîneurs et arbitres)
- la mise en place d'une meilleure structure de la compétition (coordination des dates de tournois, ...)

Les projets en cours sont :

- le Festival international Tchoukball 2000
- le site internet de la FSTB, actuellement consacré au festival (www.tchoukball.ch)
- le manuel de Tchoukball en français, actuellement en pause pour la préparation du Festival.
- Un Forum sur l'avenir du Tchoukball. A ce sujet, le président préfère ne rien dire avant que les lignes directrices ne soient fixées avec Frédéric Roth.

Les travaux à plus long termes sont :

- maintenir et renforcer le championnat
- créer des structures aptes à soutenir le mouvement junior actuellement en pleine progression dans certains clubs. On désire qu'un tournoi juniors soit organisé lors de chaque tournoi « adultes ».
- inciter les clubs à présenter plus de gens désireux de se former comme arbitre ou entraîneurs. A ce sujet, diverses interventions indiquent une volonté de donner une formation plus pointue que celle dispensée jusqu'à présent. Diverses pistes sont explorées (formation sur 2 week-ends prolongés, sur une semaine ; collaboration avec JS pour la reconnaissance des titres d'entraîneur).

Budget

Le caissier présente le budget qui comprend les activités courantes et quelques dépenses extraordinaires liées à la préparation des équipes de Suisse au Festival (location des salles, maillots, aide aux joueurs).

Le budget prévoit un déficit à financer de CHF 10'000.-, qui sera presque entièrement couvert par le compte « Japon », liquidé pour les joueurs/ses de l'équipe de Suisse participant au Festival cet été (CHF 9088.85). Il reste donc un peu moins de CHF 1000.- à financer.

Daniel Buschbeck s'inquiète qu'aucun poste ne soit prévu au budget pour financer le matériel de promotion alors que celui-ci est mentionné dans les objectifs du programme d'activités. Le président admet que le budget peut encore être modifié mais rappelle que l'objectif de la FSTB est que les projets puissent s'autofinancer.

Le programme d'activités et le budget sont approuvés à l'unanimité.

8° **Election des vérificateurs des comptes**

Le club de Fribourg se retire car il a déjà fonctionné comme vérificateur durant deux ans. Il ne reste donc que Val-de-Ruz.

**Lausanne est élu comme deuxième vérificateur à l'unanimité.
Université NE est élu comme suppléant à l'unanimité.**

9° Modification des statuts – introduction d'un article 29bis

L'introduction de l'article 29bis est proposée par analogie avec les statuts de la FITB pour exclure une responsabilité personnelle des membres de la FSTB vis-à-vis des dettes que l'association pourrait avoir contractées.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

10° Divers

Le comité présente officiellement le nouveau logo de la FSTB, imaginé par les élèves de l'école d'art de la Chaux-de-Fonds.

Quelques informations sont données sur le Festival Tchoukball 2000 en ce qui concerne les équipes participantes et la présence sur place d'une équipe de production TV pour la couverture des finales.

Charles Tschachtli demande que l'on fasse circuler le livre d'or dans les clubs.

Daniel Buschbeck donne une circulaire d'information générales sur le Festival et demande aux clubs d'inciter leurs membres à s'engager comme bénévoles. Il incite également tous les membres à promouvoir le tournoi populaire parmi leurs connaissances.

La cérémonie d'ouverture du Festival est fixée le 9 août à 19h00.

Le président clôt l'assemblée à 12h15 et remercie toutes les personnes présentes.

Michel THOMANN/Torsten REDIES